

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: Syndicat agricole d'alpage et d'élevage de Bière en liquidation, Bière*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 13.02.2009*
4. *Echéance de préavis des créances: 02.07.2009*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:  
Pierre-Alain Zoëll, av. du Tir Fédéral 4, 1145 Bière*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*

Häusermann + Partner; Notariat Advokatur  
3001 Bern

(05041032)